

➤ Paiement des activités

Pour certaines activités (sorties, cuisine...), une participation des familles est demandée. Le paiement des activités se fait en fonction du quotient familial des familles. Les tarifs sont appliqués en « unités ».

Quotient familial : < 710 : 1 unité = 0,50€ // > 710 : 1 unité = 0,70€

Exemple : Sortie au parc Astérix : 25 unités

Quotient familial < 710 : 25 unités x 0,50€ = 12,50€ à la charge des familles

Quotient familial > 710 : 25 unités x 0,70€ = 17,50€ à la charge des familles

Les paiements peuvent se faire en espèces et en chèques à l'ordre du Trésor Public.



PÔLE ADOS

LIVRET D'ACCUEIL STRUCTURE JEUNESSE POLE ADOS



**Elodie Jeannin, est
promeneuse du Net.**

**Un Promeneur du Net est un
professionnel qui assure
une présence éducative sur
Internet auprès des jeunes,
dans le cadre de ses
missions habituelles (qu'il
exerce généralement en
présentiel). Il est mandaté
par son employeur.**

DESCRIPTION ET INFORMATIONS

Elodie Jeannin – directrice/animatrice

06.08.55.08.63

pole.ados@cc-plaine-nord-loiret.fr

www.cc-plaine-nord-loiret.fr



CCPNL – 3 rue de l'Avenir – 45480 Bazoches les Gallerandes

Le Pôle Ados est destiné aux jeunes collégiens et lycéens résidant sur la Communauté de Communes ou scolarisés sur celle-ci.

Celui-ci est un lieu d'échange, de détente, de créativité où les jeunes peuvent se retrouver entre eux en dehors du cadre familial et scolaire pour évoquer leur envie, leurs idées et leurs projets qu'ils aimeraient mettre en place avec le Pôle Ados.

De plus, des activités, des sorties y sont proposées ainsi que des accueils libres et gratuits, après les cours et pendant les vacances scolaires.

➤ Horaires d'ouvertures

En Période Scolaire :

- Lundi : 15h00 – 17h30
- Mardi : 15h30 – 17h30
- Mercredi : 12h00 – 16h30
- Jeudi : 15h30 – 17h30
- Vendredi : 15h00 – 17h00

C'est un accueil « libre », les jeunes viennent et repartent quand ils le désirent après avoir émarginé une feuille de présence à l'arrivée et au départ.

Ces horaires sont susceptibles de changer en cours d'année.

En période de vacances scolaires :

De 10h00 à 17h00 **sur inscriptions** en fonction du programme d'activités. Ces horaires sont susceptibles de changer en cas de sorties, de soirées ou d'ouvertures seulement l'après-midi (de 13h30 à 17h00)

Ouverture de la structure :

- 2 semaines aux vacances scolaires d'automne

- 2 semaines aux vacances scolaires d'hiver
- 2 semaines aux vacances scolaires de printemps
- 4 semaines aux vacances scolaires d'été

➤ Transport lors des vacances scolaires

En fonction des inscriptions et des places disponibles un transport avec un véhicule de service ou de location pourra être mis en place de 09h00 à 10h00 et de 17h00 à 18h00 pour permettre aux jeunes des autres communes de la communauté de communes de venir sur la structure.

➤ Repas et goûter lors des vacances scolaires

Le Pôle Ados ne dispose pas de restaurant scolaire, par conséquent les jeunes devront apporter leur repas pour le déjeuner, excepté si le repas fait parti de l'activité (ex : pizza party) et un goûter. La cuisine du Pôle Ados est équipée d'un réfrigérateur, d'un four, d'un micro-ondes.

➤ Dossier d'inscription

Pour fréquenter le Pôle Ados, un dossier famille/enfant est à compléter, signer et à retourner à la directrice du Pôle Ados.

De plus, une adhésion annuelle est demandée. Cette adhésion s'élève à 6€ par an et est dégressive de 0,50€ en fonction du mois de l'inscription (ex : septembre 6€, octobre 5,50€, novembre 5,00€...).

L'inscription du jeune au Pôle Ados entraîne l'acceptation du règlement intérieur de la structure disponible sur le site internet de la CCPNL ou sur la structure.

Documents à fournir obligatoirement lors de l'inscription

- Une copie des vaccins obligatoires du carnet de santé à jour.
- Un justificatif de la CAF précisant le quotient familial.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

